

FORMATIONS LOGISTIQUES

CHARIOTS AUTOMOTEURS R489 - Catégories 1A.1B.3.5 - Initiale

Objectifs	Être capable de conduire en sécurité un chariot automoteur à conducteur porté	
Contenu	Théorie	Pratique
	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre juridique : responsabilité pénale, autorisation • Catégories et technologie des chariots automoteurs à conducteur porté • Utilisation en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté 	<ul style="list-style-type: none"> • Manœuvres diverses • Prise en compte de l'environnement de travail • Gerbage/Dégerbage en piles ou palettiers • Chargement de camions et utilisation de porte chars
Méthodes utilisées	Alternance des méthodes : Expositive pour les apports théoriques, Interrogative au regard des questionnements que le formateur propose aux apprenants, les échanges d'idées, de vécu et Active par les mises en situations professionnelles.	
Matériels utilisés	Mise à disposition d'engins adaptés à la formation et au public (sur 2 sols différents) ; Situation professionnelle : quai, palettiers, remorque, containers, palettes...	
Public et prérequis	Personnes bénéficiant d'un CDD, CDI Salariés en Projet de Transition Professionnel (PTP) Demandeur d'emploi A titre privé individuel Savoir lire, écrire, compter	
Durée de la formation	Formation initiale : 1 à 2 jours selon le nombre de catégorie Test CACES : 1 jour soit 7h <i>Adaptations possibles suivant public</i>	
Effectif	2 à 6 stagiaires	
Tarif net de taxe	A partir de 420€	
Date et lieu de formation	Dates à déterminer au CFP Sainte Marie ou dans vos locaux	
Délai d'accès	1 mois	
Validation de la formation	Tests théoriques et pratiques selon la recommandation R489 de la CNAMTS Attestation de formation	
Les plus du CFP Sainte Marie	Une plateforme logistique de 600m ² Matériel récent, bien entretenu et performant	
Législation	Recommandation R489 de la CNAMTS Décret n° 98-1084 du 02 décembre 1998 Art R 4323-55 du code du travail Art R 4323-56 du code du travail Circulaire DRT 99/7 du 15 juin 1999	
Numéros RS	1A : RS6866 ; 1B : RS6867 ; 2B : RS6868 ; 3 : RS6869 et 5 : RS6870	
Contact	cfp@stemariechantonnay.com/02.51.46.85.32	
Accessibilité	Stationnement adapté Bâtiment accessible Entretien préalable avec le référent handicap	

